



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.

RENFORCER LA CLASSE MOYENNE

INVESTIR DANS LA CLASSE MOYENNE, LA FORMATION AXÉE SUR LES COMPÉTENCES ET L'INFRASTRUCTURE

Une économie vigoureuse prend appui sur une classe moyenne forte. Lorsque l'économie est à l'œuvre pour la classe moyenne, le pays est à l'œuvre pour l'ensemble de la population.

Lorsque la classe moyenne réussit, cela crée plus que de bons emplois et la prospérité; cela peut susciter un changement véritable.

Baisse d'impôt pour la classe moyenne

En renforçant la classe moyenne, les Canadiens qui travaillent fort peuvent compter sur un bon niveau de vie et un avenir prometteur pour leurs enfants.

Le 7 décembre 2015, une des premières mesures prises par le gouvernement a été de réduire les impôts pour près de 9 millions de Canadiens en ramenant de 22 % à 20,5 % le deuxième taux d'imposition du revenu des particuliers. Les particuliers sans conjoint qui en bénéficieront se verront accorder un allègement fiscal moyen de 330 \$ chaque année, et les couples qui en bénéficieront, un allègement fiscal moyen de 540 \$ chaque année.

Pour aider à financer cette baisse d'impôt, le gouvernement a haussé les impôts des Canadiens les plus riches en instaurant un nouveau taux d'imposition du revenu des particuliers de 33 % s'appliquant au revenu imposable excédant 200 000 \$ par année.

Allocation canadienne pour enfants

Grâce à la nouvelle Allocation canadienne pour enfants, les familles de la classe moyenne qui ont des enfants auront plus d'argent dans leurs poches – neuf familles sur dix recevront plus d'argent –, ce qui aidera à sortir des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté. L'Allocation canadienne pour enfants consistera en une prestation annuelle maximale de 6 400 \$ par enfant âgé de moins de 6 ans, et de 5 400 \$ par enfant âgé de 6 à 17 ans. Les paiements aux familles commenceront à être effectués en juillet 2016.

L'Allocation canadienne pour enfants sera :

- **plus simple** – les familles recevront un seul paiement tous les mois;
- **libre d'impôt** – les familles n'auront pas à rembourser une partie du montant des prestations qu'elles ont reçues au moment de produire leur déclaration de revenus;
- **mieux ciblée** pour ceux qui en ont le plus besoin – les familles à revenu faible ou moyen recevront des prestations plus élevées, tandis que les familles à revenu très élevé (généralement supérieur à 150 000 \$) recevront des prestations réduites;
- **beaucoup plus généreuse** – les familles qui reçoivent cette allocation verront leurs prestations pour enfants augmenter de près de 2 300 \$ en moyenne.

RENFORCER LA CLASSE MOYENNE

Aider les jeunes Canadiens à réussir

Le gouvernement est déterminé à appuyer les possibilités pour les jeunes Canadiens en veillant à ce qu'ils aient les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir.

L'aide financière aux étudiants doit suivre l'augmentation des coûts des études postsecondaires.

Le budget de 2016 fera en sorte que les études postsecondaires restent abordables pour les étudiants de famille à revenu faible ou moyen et que l'endettement lié aux études soit maîtrisable.

En plus de doubler la taille du programme Emplois d'été Canada, le gouvernement investit dans les jeunes Canadiens en facilitant leur accès au marché du travail grâce à des améliorations à la Stratégie emploi jeunesse et à la réalisation d'investissements destinés à accroître les possibilités de formation dans le cadre de programmes coopératifs et d'apprentissage intégré au travail.

Le gouvernement créera également un groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes pour donner des conseils sur des façons novatrices de créer de bons emplois pour les jeunes vulnérables.

Assurance-emploi

Afin de veiller à ce que les Canadiens obtiennent l'aide dont ils ont besoin, et au moment où ils en ont besoin, le gouvernement prend des mesures immédiates pour améliorer le régime d'assurance-emploi.

Ces mesures comprennent l'élimination des conditions d'admissibilité à l'assurance-emploi plus strictes qui font en sorte que les membres qui deviennent ou redeviennent membres de la population active ont plus difficilement accès à des prestations. Les jeunes Canadiens, les nouveaux immigrants et ceux qui réintègrent le marché du travail après une absence seront assujettis aux mêmes conditions d'admissibilité que les autres personnes dans la région où ils vivent.

Afin de réduire la période durant laquelle un demandeur se retrouve sans revenu, le budget de 2016 propose de faire passer le délai de carence des prestations d'assurance-emploi de deux semaines à une semaine à compter du 1^{er} janvier 2017. Les améliorations apportées à la prestation des services d'assurance-emploi feront aussi en sorte que les Canadiens reçoivent leurs prestations aussi rapidement que possible.

Certaines régions ont été particulièrement touchées par la baisse des prix des produits de base, et elles ont enregistré une forte hausse du chômage. Le budget de 2016 aidera les travailleurs et leur famille pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi en prolongeant temporairement les prestations d'assurance-emploi dans ces régions.

Formation axée sur les compétences

Les Canadiens méritent d'avoir accès à la formation dont ils ont besoin pour acquérir les compétences qu'exigeront les emplois de demain.

Le gouvernement investira dans la formation axée sur les compétences afin d'améliorer l'accès à de bons emplois. Les plans du gouvernement comprennent des investissements accrus dans les ententes intergouvernementales sur le marché du travail, un nouveau cadre pour soutenir la formation des apprentis en milieu syndical et un programme pilote mettant à l'essai de nouvelles approches à la formation axée sur les compétences et l'emploi pour les Autochtones.

Créer des emplois et assurer la prospérité de la classe moyenne

L'investissement dans l'infrastructure crée de bons emplois bien rémunérés qui peuvent aider la classe moyenne à croître et à prospérer aujourd'hui.

Dans le budget de 2016, le gouvernement mettra en œuvre un plan historique pour investir plus de 120 milliards de dollars dans l'infrastructure sur 10 ans afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et d'améliorer la position économique du Canada pour l'avenir.

La phase 1 du plan à long terme du gouvernement en matière d'infrastructure prévoit 11,9 milliards de dollars sur cinq ans pour investir immédiatement dans l'infrastructure dont les Canadiens ont besoin – afin de moderniser et de remettre en état les réseaux de transport en commun et les réseaux d'aqueducs et d'eaux usées, d'offrir des logements abordables et de protéger les infrastructures existantes contre les effets des changements climatiques.

La phase 2 consistera à exécuter le plan au cours des huit années suivantes. Dans cette phase, les buts seront plus vastes et ambitieux : une économie plus moderne et plus propre, une société plus inclusive, et une économie qui est mieux placée pour tirer profit du potentiel du commerce mondial. Elle aura pour effet d'accroître la qualité de vie dans les grandes villes du Canada à l'aide de réseaux de transport intégrés, rentables et durables.

Un plan à long terme d'investissement dans l'infrastructure représente une occasion de contribuer de manière significative à la croissance économique et au développement durable du Canada en relevant d'importants défis d'envergure nationale liés à l'infrastructure. Un soutien sera accordé pour réaliser des projets ambitieux qui réduisent la congestion urbaine, améliorent et élargissent les corridors commerciaux et réduisent l'empreinte carbone du système énergétique national.